



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 janvier 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 février 2011

AMENAGEMENT DES RUES DU COTEAU SAINT
HUBERT ET DU COLLEGE ET DESSERTE EN
TRANSPORTS EN COMMUN DU COLLEGE
RABELAIS - DEMANDE D'UN FONDS DE
CONCOURS ENTRE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DE NIORT ET LA VILLE
DE NIORT

Accusé de réception de la préfecture en date du
mercredi 09 février 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE AMENAGEMENT DES RUES DU COTEAU SAINT HUBERT ET DU COLLEGE ET DESSERTE EN TRANSPORTS EN COMMUN DU COLLEGE RABELAIS - DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT ET LA VILLE DE NIORT

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

La restructuration du collège Rabelais par le Conseil Général des Deux-Sèvres a entraîné des modifications de desserte en transports en commun de cet établissement scolaire, en particulier pour les transports inter-communes et le réseau urbain SEMTAN de la Communauté d'Agglomération de Niort.

Elle a également modifié les dessertes piétonnes et l'accès en automobile des parents d'élèves sur la rue du Côteau Saint Hubert.

Il a donc été recherché un aménagement des abords de ce collège sur la rue du Côteau Saint Hubert ainsi qu'au carrefour avec la rue du collège, qui intègre au mieux la sécurité des nombreux élèves fréquentant l'établissement.

La conduite de l'opération et la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Ville de Niort, gestionnaire des deux voies communales, avec l'intégration de l'accessibilité des différents points d'arrêt des transports en commun aux abords du collège qui reste à la charge de la Communauté d'Agglomération de Niort.

Après validation des plans d'aménagement, il est proposé à la Communauté d'Agglomération de Niort de verser une participation financière, à la Ville de Niort, d'un montant de 18 000 € sous forme de fonds de concours, tel que le prévoit l'article L5216-5 du CGCT.

La convention annexée acte les modalités de réalisation de cet aménagement et de versement du fonds de concours.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention avec la Communauté d'Agglomération de Niort pour le versement d'un fonds de concours de 18 000 €,
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE